

Demande d'inscription scolaire

Année scolaire 2025-2026

Disposition préalable :

Vous venez de retirer/recevoir/télécharger un formulaire de demande d'inscription scolaire.

Conformément à l'article L. 131-1 du Code de l'éducation l'instruction des enfants de 3 à 16 ans est obligatoire.

La présente demande respecte le principe d'inscription de chaque enfant dans l'école dont dépend son domicile. Toutefois, le Maire de la commune de résidence, garant de l'équilibre des effectifs dans les écoles de la commune, se réserve le droit d'orienter votre enfant dans une autre école en fonction de cet équilibre et des places disponibles.

Enfant concerné par la demande :

NOM : Prénom : Féminin Masculin

Né(e) le à Département..... Pays

Niveau /Ecole année **2024-2025** : Niveau d'inscription à la rentrée **2025-2026**.....

Situation familiale :

<u>Représentant 1</u>	<u>Représentant 2</u>
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/>	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/>
Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>	Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone personnel :	Téléphone personnel :
Adresse mail :	Adresse mail :
Profession :	Profession :
Nom employeur :	Nom employeur :
Lieu de travail :	Lieu de travail :
Tel. Professionnel :	Tel. Professionnel :

Autres personnes vivant au foyer :

NOM / Prénom	Date / lieu de naissance	F / M	Situation professionnelle / scolaire pour l'année scolaire 2025-2026	Lien de parenté

Vaccinations obligatoires :

Service Enfance - Espace Saint Exupéry - 78, rue Clémenceau – Amnéville - 03 87 71 08 03 – secretariat-socio@amneville-les-thermes.com

Conformément à l'article L3111-2 du Code de la Santé publique, les personnes titulaires de l'autorité parentale ou qui assurent la tutelle des mineurs sont tenues personnellement responsables de l'exécution de l'obligation prévue au I. La preuve que cette obligation a été exécutée doit être fournie, selon des modalités définies par décret, pour l'admission ou le maintien dans toute école, garderie, colonie de vacances ou autre collectivité d'enfants.

Séparation / divorce :

L'article 372-2 du Code Civil **permet à un parent de faire acte usuel de l'autorité parentale. L'accord de l'autre parent est présumé.**

En cas de séparation ou divorce, préciser le mode garde :

Exclusive partagée *(fournir le jugement ou l'attestation sur l'honneur signée par les deux parents à joindre au dossier)*

Ou, le cas échéant :

J'atteste sur l'honneur ne plus avoir de contact avec le père , la mère de mon enfant.

J'atteste sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une dérogation scolaire, que les informations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (article 441-7 du code pénal).

Fait à Le/

Signatures :

Père

Mère

autre (préciser)

Loi Informatique et Liberté :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription de votre enfant dans le fichier du Service Enfance en vue de délivrer un certificat d'inscription. Conformément à la **Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et ses articles 38 à 43**, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Justificatifs demandés :

X	Livret de famille (tous les membres de la famille)	
X	Justificatif de domicile des deux parents / responsables légaux	
X	En cas de séparation / divorce : jugement attestant de la résidence de l'enfant	
X	En l'absence de jugement, accord de l'autre parent	